

Fièvre catarrhale du mouton ou maladie de la langue bleue

Qu'est-ce que la fièvre catarrhale du mouton ?

La fièvre catarrhale du mouton ou maladie de la langue bleue est une maladie virale non contagieuse qui touche les ruminants domestiques et sauvages (essentiellement les ovins mais aussi les bovins, les caprins, les buffles, les antilopes, les cerfs, les wapitis et les camélidés). L'infection se transmet par de petits insectes piqueurs appartenant à certaines espèces du genre *Culicoides*.

Le virus responsable de la maladie fait partie de la famille des Réoviridés.

Vingt-quatre sérotypes différents ont été identifiés et le pouvoir pathogène du virus varie considérablement d'une souche à l'autre.

La sévérité de la maladie est fonction de l'espèce animale infectée. Les symptômes les plus graves touchent les ovins, provoquant perte de poids, chute de la production de laine et mortalité. Chez les ovins très sensibles, la morbidité peut atteindre 100%. La mortalité varie entre 2 et 30% en moyenne mais peut aller jusqu'à 70%.

Les bovins présentent souvent un taux d'infection plus élevé que les ovins ; la nature et la sévérité des signes cliniques varient en fonction de la souche virale. Le virus qui circule actuellement dans le nord de l'Europe est intéressant sur le plan épidémiologique étant donné l'apparition de signes cliniques chez les bovins.

Dans les pays où la fièvre catarrhale du mouton est endémique, l'impact se traduit essentiellement par des déficits commerciaux dus aux restrictions et au coût de la surveillance, des contrôles sanitaires et de la vaccination.

La fièvre catarrhale du mouton est une maladie répertoriée dans la liste des maladies du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) doit à ce titre faire l'objet d'une notification obligatoire auprès de l'OIE (*Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE).



Où trouve-t-on la maladie ?

La fièvre catarrhale du mouton est largement distribuée dans les régions où les insectes vecteurs (moucheron piqueurs appartenant à plusieurs espèces de *Culicoides*) sont présents, dont l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Europe, l'Amérique du Nord et plusieurs îles des zones tropicales et subtropicales. Le virus persiste dans les secteurs où le climat permet aux insectes piqueurs de survivre à l'hiver.

Il existe plus de 1000 espèces de *Culicoides* mais moins de 20 sont considérées comme des vecteurs compétents pour le virus de la fièvre catarrhale du mouton. La distribution géographique des espèces vectrices limite donc en principe l'extension de la maladie.

Généralement, les ovins se trouvant dans les zones où la maladie est endémique sont naturellement résistants à la fièvre catarrhale du mouton. Des foyers surviennent lorsque des ovins sensibles, surtout de races européennes, sont introduits dans des zones endémiques ou quand le virus est transporté vers une région par des *Culicoides* infectés, déplacés notamment par le vent. La fièvre catarrhale du mouton va généralement de pair avec l'activité des vecteurs qui atteint son paroxysme pendant les périodes de chaleur et de précipitations, et qui décline aux premières gelées ou pendant les périodes de grand froid.

Comment la maladie se transmet et se propage-t-elle ?

La clé de la transmission du virus de la maladie entre animaux est l'insecte vecteur. Les vecteurs s'infectent en ingérant le sang d'animaux contaminés. En l'absence de vecteurs, la maladie ne peut pas se propager d'un animal à l'autre.

La transmission virale peut se produire tout au long de l'année, mais plus particulièrement lors des périodes pluvieuses. Les bovins infectés jouent un rôle significatif dans la persistance du virus dans une région. Les bovins peuvent jouer le rôle de source infectieuse pendant plusieurs semaines sans pour autant présenter nécessairement des signes cliniques ; ce sont souvent les hôtes préférés des insectes vecteurs.

Le virus a été mis en évidence dans la semence de taureaux et de béliers infectés. Il peut être transmis aux vaches et aux brebis sensibles mais il ne s'agit pas là d'un mécanisme de transmission important. Le virus peut également atteindre le fœtus via le placenta.

Il ne se transmet pas par contact avec les animaux, la laine ou la consommation de lait.



Quels sont les risques de santé publique liés à la fièvre catarrhale du mouton ?

Il n'existe aucun risque de santé publique lié à la fièvre catarrhale du mouton.

Quelles sont les manifestations cliniques de la maladie ?

Chez les ovins infectés, le tableau clinique est variable et peut se traduire par les signes suivants :

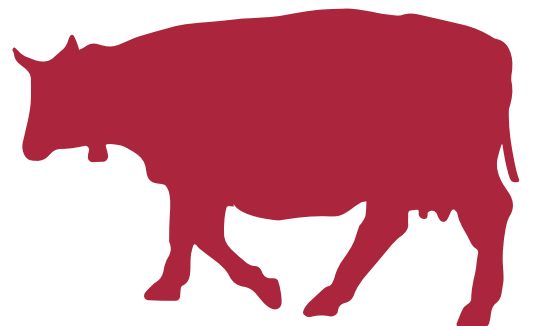
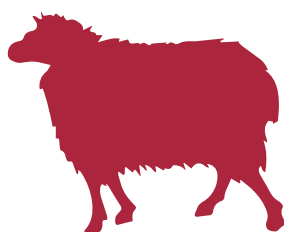
- fièvre ;
- hémorragies et ulcérations des tissus de la sphère oro-nasale ;
- hypersalivation, écoulement nasal et gonflement des lèvres, de la langue et de la région maxillaire ;
- inflammation du bourrelet podal (au-dessus des onglons) et boiterie ;
- affaiblissement, dépression, perte de poids ;
- diarrhées profuses, vomissements, pneumonie ;
- bleuissement de la langue par cyanose (rare) ;
- avortement éventuel chez les brebis ;
- arrêt possible de la production de laine en phase de convalescence, entraînant une alopecie partielle ou totale.

Chez les bovins, le tableau clinique dépend de la souche virale. Les autres ruminants domestiques comme les caprins ne présentent généralement guère de signes cliniques.

Pour obtenir des informations complémentaires, voir la fiche technique de l'OIE consacrée à cette maladie : www.oie.int/fr/sante-animale-dans-le-monde/fiches-techniques/

Comment la maladie est-elle diagnostiquée ?

La fièvre catarrhale du mouton peut être suspectée sur la base des signes cliniques typiques et de la prévalence des insectes vecteurs, notamment dans les zones où la maladie est endémique. Des tests de laboratoire sont nécessaires pour confirmer le diagnostic. (*Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE et *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* de l'OIE).



Langue bleue

Que fait-on pour prévenir et contrôler cette maladie ?

Mesures appliquées

Dans les zones endémiques, les programmes de surveillance consistent à pratiquer régulièrement des prélèvements chez les animaux de troupeaux sentinelles pour rechercher la présence du virus. En association avec les programmes de surveillance active destinés à identifier la localisation, la distribution et la prévalence des insectes vecteurs dans une zone donnée, les mesures de prophylaxie suivantes peuvent être mises en oeuvre en fonction des nécessités :

- identification, surveillance et suivi des animaux sensibles et potentiellement contaminés ;
- mise en quarantaine et/ou restriction des déplacements lors de la période d'activité des insectes ;
- identification des zones spécifiées ;
- vaccination ;
- lutte contre les insectes.

La vaccination est la mesure la plus efficace et la plus simple pour réduire au minimum les pertes liées à la maladie et pour tenter d'interrompre le cycle entre les animaux contaminés et les vecteurs. Il est essentiel d'utiliser un vaccin qui assure une protection contre la ou les souches virales spécifiques présentes dans la zone concernée.



Pour plus d'informations

Références :

1. *Code Sanitaire pour les Animaux Terrestres* de l'OIE :
www.oie.int/fr/normes-internationales/code-terrestre/acces-en-ligne/
2. *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* terrestres de l'OIE :
www.oie.int/fr/normes-internationales/manuel-terrestre/acces-en-ligne/
3. Fiche Technique de l'OIE :
www.oie.int/fr/sante-animale-dans-le-monde/fiches-techniques/
4. The Center for Food Security and Public Health, Iowa State University
www.cfsph.iastate.edu/
5. Merck Veterinary Manual :
www.merckvetmanual.com/mvm/index.jsp?cfile=htm/bc/toc_50000.htm
6. *Atlas des maladies animales transfrontalières*
P. Fernandez, W. White;
Ed.: 2011

Consultez nos experts :

Liste des Laboratoires de Référence :
www.oie.int/fr/notre-expertise-scientifique/laboratoires-de-reference/liste-de-laboratoires/

Liste des Centres Collaborateurs :
www.oie.int/fr/notre-expertise-scientifique/centres-collaborateurs/liste-des-centres/





En bref

- La fièvre catarrhale du mouton a été décrite pour la première fois en Afrique du Sud où elle était probablement endémique chez les ruminants sauvages.
- Les foyers de fièvre catarrhale du mouton survenus à Chypre en 1943 ont provoqué 60 à 70% de pertes dans certains élevages.
- L'épisode qui a touché le Portugal et l'Espagne en 1956, provoqué par une souche virale virulente, a entraîné la mort de 46 000 ovins au Portugal et de 133 000 en Espagne.
- La première apparition de la maladie aux Pays-Bas en août 2006 correspond à la localisation la plus septentrionale où la maladie ait jamais été diagnostiquée. Des facteurs épidémiologiques significatifs sont communs aux foyers apparus ultérieurement dans d'autres pays du nord de l'Europe : latitude nord, apparition de signes cliniques chez les bovins, prévalence régionale d'insectes vecteurs capables de résister aux hivers européens.

- 12, rue de prony • 75017 paris france
- tel. 33 (0)1 44 15 18 88 - fax 33 (0)1 42 67 09 87
- www.oie.int • oie@oie.int

Photo de couverture : © N.Bertrand INRA.

Photos intérieures : © C.Slagmulder INRA, © M.Meuret INRA,
© F.Carreras INRA, © G.Cattiau INRA,
© N.Bertrand INRA, S.Archibald © IAH Pirbright.



Oie